

EXCLUSION, SÉGRÉGATION, INTÉGRATION ET INCLUSION



• DOMAINES CONCERNÉS

- Français
- Enseignement moral et civique

• OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Connaître et comprendre les notions d'exclusion, de ségrégation, d'intégration et d'inclusion.
- Comprendre comment passer de la ségrégation scolaire à l'école inclusive.
- Identifier des situations d'exclusion, de ségrégation, d'intégration et d'inclusion.
- Débattre des conditions et moyens d'une école pleinement inclusive.

• COMPÉTENCES MOBILISÉES

- Identifier, comprendre et partager les principes et valeurs de la République, et plus précisément l'engagement et l'inclusion.
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.
- Maîtriser le débat argumenté : prendre la parole en respectant son tour, fonder et défendre ses jugements, justifier ses choix, prendre en compte les arguments des autres, remettre en cause ses opinions initiales.
- S'impliquer dans un travail en équipe.
- Se sentir membre d'une collectivité.

• OUTILS POUR L'ENSEIGNANT

- Définition des 4 notions :

Exclusion : fait d'écarter, de rejeter une ou plusieurs personnes d'un groupe ou d'une action.
 -> *Jusqu'au XX^e siècle, la majorité des enfants en situation de handicap n'allaient pas à l'école.*

Ségrégation : fait de séparer, de mettre à part une ou plusieurs personnes d'un groupe ou d'une action.

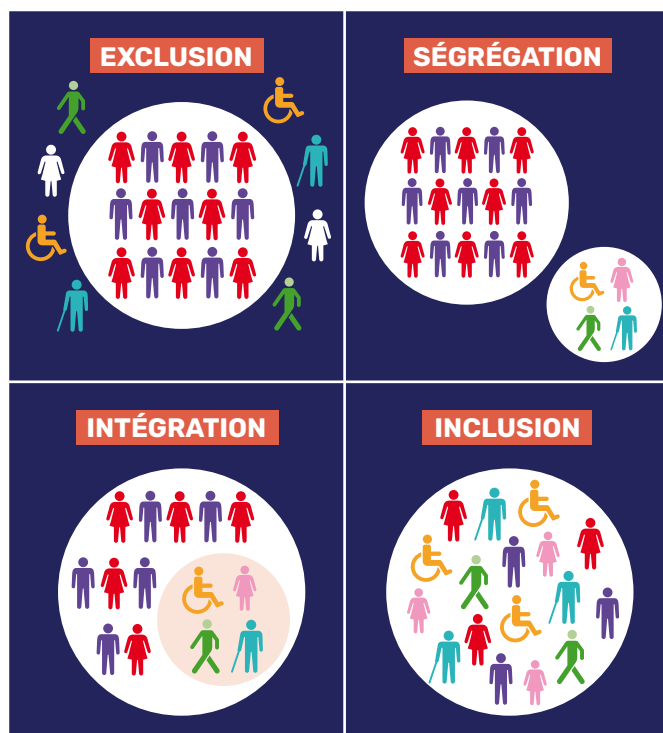
-> *Le 15 avril 1909, des classes de perfectionnement sont créées au sein des écoles primaires pour accueillir les enfants en situation de handicap, qui sont cependant séparés des autres élèves.*

Intégration : fait pour une ou plusieurs personnes de s'insérer, de s'incorporer dans un groupe.

-> *La loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 met en avant la nécessité de favoriser l'intégration scolaire des élèves en situation de handicap. Mais c'est à l'élève de s'adapter à l'école.*

Inclusion : fait d'accueillir une ou plusieurs personnes dans un groupe, quelles que soient ses différences.

-> *La loi de juillet 2019 pour une école de la confiance comporte de nombreuses mesures qui ont pour objectif de créer les conditions d'une école inclusive. C'est l'école qui doit s'adapter à l'élève et prendre en compte ses besoins éducatifs particuliers.*



• RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

👁️ À VOIR :

« J'en crois pas mes yeux », séries de clips humoristiques sur les questions liées au handicap : <http://www.jencroispasmesyeux.com/accueil/serie-4/>



« Entre les mots », volet 2 de la trilogie IN-DIFFÉRENCE, de l'association Handimaine : *Océane, une lycéenne vient d'intégrer un nouveau lycée. Après l'intervention d'une jeune fille trisomique à propos de sa maladie, Océane se moque d'elle. Une partie de la classe est choquée.* https://www.youtube.com/watch?v=3yW217jeS8Q&list=PLs_Z1cqk1jqULPbtyXv189wxSSYLQx0v&index=2



📖 À LIRE :



« A silent voice », de Yoshitoki Oima.

Shoko Nishimiya est sourde depuis la naissance. Même équipée d'un appareil auditif, elle peine à saisir les conversations, à comprendre ce qui se passe autour d'elle. Effrayé par ce handicap, son père a fini par l'abandonner, laissant sa mère l'élever seule. Quand Shoko est transférée dans une nouvelle école, elle fait de son mieux pour dépasser ce handicap, mais malgré ses efforts pour s'intégrer dans ce nouvel environnement, rien n'y fait...



« Deux mains pour le dire », de Zad et Didier Jean.

Manuel a une mauvaise surprise à la rentrée : son meilleur ami a déménagé, et la fille des nouveaux locataires, Lisa, ne répond même pas lorsqu'on lui parle. Pourtant, Manuel entamera avec elle un dialogue où les mains seront là pour le dire.

🔍 À DÉCOUVRIR :

« Voyons les personnes avant le handicap ! »

Trois films mettent en scène des situations de la vie quotidienne et illustrent un monde où le handicap n'est plus un sujet. Ils s'accompagnent de dix portraits présentant des personnes en situation de handicap partageant la même vie que tout le monde.

<https://handicap.gouv.fr/voyons-les-personnes-avant-le-handicap>



© Ministères sociaux / DICO / Nicolò Revelli-Beaumont / Sipa

-> Les activités proposées ci-après peuvent bien sûr être réalisées dans l'ordre souhaité, la numérotation n'étant donnée qu'à titre indicatif.

ACTIVITÉ 1 |

L'école inclusive



• OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Comprendre les notions d'exclusion, de ségrégation, d'intégration et d'inclusion.
- Appréhender concrètement des situations d'exclusion, de ségrégation, d'intégration et d'inclusion.

• OUTILS POUR L'ENSEIGNANT

10 questions/réponses

À votre avis, dans quelle situation sommes-nous ?

Réponse A : *Exclusion* Réponse C : *Intégration*

Réponse B : *Ségrégation* Réponse D : *Inclusion*

1 Jing, qui souffre de dyscalculie (des troubles qui altèrent la capacité à comprendre et à utiliser des nombres), utilise une calculatrice en classe alors que les autres n'en ont pas.

Réponse : D

2 Anna, une jeune fille allophone (c'est-à-dire ayant une autre langue maternelle que celle du pays où elle réside), est accueillie dans une classe regroupant d'autres élèves maîtrisant mal le français.

Réponse : B

3 Nolwenn, allergique au lactose, amène son propre repas au collège, car la liste des ingrédients n'est pas indiquée sur les menus de la cantine.

Réponse : C

4 Antoine a le même manuel de mathématiques que les autres élèves, mais en braille.

Réponse : D

5 Mehdi ne peut pas se rendre en salle de sport, car son fauteuil roulant ne lui permet pas de franchir les marches qui y mènent.

Réponse : A

6 Solène, autiste, a la possibilité de s'isoler dans un coin calme, avant de reprendre les cours comme les autres élèves.

Réponse : D

7 Dans une même classe, tous les élèves doivent passer les épreuves de fin de cycle dans les mêmes conditions.

Réponse : C

8 Dans une même classe, plusieurs groupes d'élèves ont été constitués pour permettre à chacun d'avancer à son rythme.

Réponse : D

9 Dans une même classe, deux EHP (élève à haut potentiel) peuvent, dans certaines matières, participer aux activités d'un niveau scolaire supérieur.

Réponse : D

10 En sport, les élèves en situation de handicap forment une équipe à part.

Réponse : B

• PRÉPARATION

- Expliquer les règles en précisant qu'on ne peut choisir qu'une seule réponse.
- Constituer des équipes de 5 à 6 élèves.
- Demander à chaque groupe de choisir un volontaire pour noter les réponses.

• MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

- Distribuer ou dicter les situations aux élèves, ainsi que les 4 réponses possibles.
- Préciser qu'il est important de débattre au sein de chaque groupe afin de choisir une réponse à l'unanimité.
- Proposer à chaque groupe de désigner un porte-parole qui expliquera ce qui a motivé les réponses.
- Laisser chaque groupe s'exprimer, puis donner les bonnes réponses en les explicitant.

ACTIVITÉ 2 |

De la ségrégation à l'inclusion



• OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Comprendre les notions d'exclusion, de ségrégation, d'intégration et d'inclusion.
- Favoriser le débat.
- Sentir physiquement que l'on peut changer de point de vue.

• OUTILS POUR L'ENSEIGNANT

- Qu'est-ce que le débat mouvant ?

Le débat mouvant s'articule autour d'affirmations, souvent polémiques, face auxquelles les élèves doivent se positionner physiquement pour marquer leur accord ou leur désaccord.

Pour connaître le détail des règles et du déroulement d'un débat mouvant : https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/Valeurs_de_la_republique/EC_Le_debat_mouvant.pdf

- Affirmations destinées à provoquer le débat :

- > On ne peut pas scolariser tous les élèves en situation de handicap.
- > On peut scolariser tous les élèves en situation de handicap.
- > Les élèves en situation de handicap doivent être regroupés dans une même classe.
- > C'est à l'élève de s'adapter à l'école.
- > Aujourd'hui, les élèves en situation de handicap se sentent tous inclus au sein du système scolaire.
- > Aujourd'hui, les élèves en situation de handicap ne se sentent plus exclus du système scolaire.

• PRÉPARATION

- Présenter le débat mouvant aux élèves en rappelant qu'il a pour but de créer la discussion en échangeant des arguments construits. Préciser qu'il est possible de changer d'avis en se laissant convaincre par les arguments des autres.
- Séparer un espace de la classe en deux en matérialisant une ligne centrale, à l'aide d'un tracé de craie ou d'une écharpe par exemple, afin de permettre aux élèves de se positionner de part et d'autre.

• MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

- Énoncer la première affirmation et l'écrire au tableau.
- Demander à chaque élève de se positionner de part et d'autre de la ligne, à droite pour ceux qui sont d'accord avec l'affirmation, à gauche pour ceux qui sont en désaccord.
- Laisser 5 minutes aux élèves placés de l'un et l'autre côté de la ligne pour se concerter et préparer leur argumentation.
- Laisser les élèves s'exprimer librement, en les amenant à justifier et à argumenter leur point de vue. Chaque prise de parole doit commencer par « Je suis d'accord, ou je ne suis pas d'accord, avec cette phrase parce que... ».
- Préciser qu'il ne s'agit pas de réfuter l'argument du « camp opposé » mais d'exprimer une opinion argumentée.
- Rappeler encore une fois aux élèves qu'il est possible de changer d'avis et donc de se déplacer à tout moment.
- Noter les arguments des élèves, mais sans intervenir.
- Passer à l'affirmation suivante lorsque le débat commence à s'essouffler ou si tous les élèves sont désormais placés du même côté de la ligne.
- Faire une synthèse des opinions exprimées à la fin du débat mouvant. C'est également l'occasion, si besoin est, d'enrichir les échanges avec de nouveaux arguments.

ACTIVITÉ 3 I

L'inclusion : une implication personnelle et collective



• OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Comprendre la notion d'inclusion à travers la lecture d'un extrait de roman : « Ne dites pas à ma mère que je suis handicapée, elle me croit trapéziste dans un cirque », de Charlotte de Vilmorin.
- Proposer une histoire alternative plaçant l'héroïne en situation d'inclusion.

• OUTILS POUR L'ENSEIGNANT

- Extrait du roman



« Je me suis fait virer de la maternelle au bout de quinze jours. Je crois que j'ai battu le record du passage le plus rapide dans une école, et que même les pires cancre ne peuvent se targuer d'un tel exploit. Pourtant, je n'ai pas jeté d'ordinateur par la fenêtre, ni tabassé un élève et encore moins eu de mauvaises notes. Ce n'était pas non plus faute de sourire. J'étais une petite fille sage et polie, et jamais je ne me serais permis le moindre écart de conduite, surtout à quatre ans.

J'ai reçu une éducation plutôt stricte, mais malheureusement, mon petit serre-tête et mes robes Cacharel n'ont pas eu raison de la directrice de cette école, qui a déclaré ne pas pouvoir me garder, car, à quatre ans, je n'étais pas « suffisamment autonome à la cantine ». Sans rire. Aucun enfant ne sait couper sa viande à quatre ans, mais c'était le seul prétexte qu'elle avait trouvé pour faire comprendre à ma mère que je n'étais finalement pas la bienvenue dans son établissement, et que c'était finalement trop de contraintes de m'accueillir. »

• PRÉPARATION

- Lecture de l'extrait de l'œuvre par l'enseignant ou par un élève.
- Présenter l'atelier d'écriture en précisant qu'il s'agit d'inventer la suite de l'histoire en plaçant cette fois l'héroïne dans une situation d'inclusion. L'histoire se déroulera de préférence au sein de leur milieu scolaire (collège ou lycée selon la classe).
- Demander à un ou une volontaire de noter le récit au fur et à mesure de sa construction. Il est possible de changer de volontaire en court d'atelier.

• MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

- En classe entière, inviter les élèves à lancer des propositions oralement afin de lever d'éventuels blocages liés à l'orthographe et à la grammaire. Selon le contexte, l'atelier d'écriture peut être également mené en binôme ou en petits groupes.
- Les encourager en leur demandant de réfléchir à l'action : « Qu'est-ce qui pourrait se passer maintenant ? », « Que pourrait faire ou dire l'héroïne ? », etc.
- Les inviter éventuellement à reformuler leurs propositions pour mieux créer l'action ou le dialogue.
- Amener tous les élèves à participer afin que les idées, les styles et le vocabulaire de chacun se mélangent au sein d'une histoire riche et coopérative.
- Une fois le récit achevé, proposer à un ou plusieurs élèves volontaires de le lire devant l'ensemble de la classe, puis d'explicitier en quoi cette nouvelle histoire place l'héroïne dans une situation d'inclusion.